

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

## *UN BUDGET PROMETTEUR*

**Laval, le 20 mars 2007** – La Chambre accueille avec intérêt le budget présenté hier par le gouvernement fédéral dont les mesures annoncées sont en effet globalement favorables au milieu des affaires.

La Chambre salue les réductions de la dette de 9,2 milliards au cours de l'exercice et des diminutions prévues de trois milliards par an durant les deux prochaines années. L'économie d'intérêt prévue due à ces remboursements est de 1,1 milliard en 2007-2008 et 1,3 milliard en 2008-2009. Ces économies permettront, entre autres, d'augmenter les transferts aux provinces et de baisser la charge fiscale des particuliers et des corporations.

La Chambre se réjouit également de l'augmentation du taux d'amortissement pour les équipements servant à la fabrication et à la transformation. Par ailleurs, elle salue les investissements annoncés pour encourager l'économie du savoir liée aux études postsecondaires.

La Chambre applaudit à l'instauration d'un programme d'incitation à la tenue de congrès étrangers, selon lequel le promoteur d'un congrès canadien ne percevra plus des participants non résidents la TPS sur une partie du droit d'entrée. Cette disposition est particulièrement favorable au tourisme d'affaires lavallois.

Pour les particuliers, nous retenons principalement la hausse du montant de l'exonération cumulative pour gains en capital et l'échéance repoussée à 71 ans concernant la cotisation aux REER et RPA. Quant aux régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), on notera la suppression du plafond annuel ainsi que la hausse du plafond cumulatif qui passe à 50 000 \$.

Deux bémols, toutefois : d'une part, l'augmentation des dépenses de programmes devrait faire l'objet d'une attention particulière; d'autre part, l'utilisation des crédits de recherche et développement demanderait un assouplissement des mécanismes.

En somme, le budget déposé hier par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, est reçu favorablement par la Chambre qui y voit un message prometteur pour la communauté d'affaires lavalloise.

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, une des plus importantes au Québec, est au service des gens d'affaires depuis 1967. Depuis plus de 35 ans, la CCIL s'emploie à valoriser le dynamisme et la compétence des gens d'affaires lavallois, et par le fait même, elle assume pleinement sa vocation de catalyseur et d'animatrice des forces vives de tous les secteurs économiques de la région.

- 30 -

Informations :

Suzanne Ménard  
Directrice des communications  
Chambre de commerce et d'industrie de Laval  
Tél. : 450 682-5255, poste 225